

PRISE DE POSITION

Rôle de l'infirmière versus la pénurie de PAB : la réponse aux besoins de base avant tout?

SITUATION OBSERVÉE

- Les personnes vivant en centre d'hébergement et de soins de longue durée [CHSLD] présentent des besoins complexes et multidimensionnels qui nécessitent des soins infirmiers, des soins d'assistance tels que d'hygiène corporelle et buccodentaire, une aide à l'alimentation et à la mobilisation, de même que des soins de confort. Ces soins sont fondamentaux et essentiels à la vie et au bien-être;
- Les préposés aux bénéficiaires [PAB] donnent les soins d'assistance sous la supervision de l'infirmière. Cette dernière doit également assumer pleinement ses responsabilités au niveau des soins infirmiers afin de répondre à l'entièreté des besoins des personnes hébergées. Toutefois, l'infirmière n'a pas toujours le temps de donner tous les soins infirmiers requis, car elle est occupée à donner des soins d'assistance.

JUSTIFICATION DE LA SITUATION OBSERVÉE

- La pénurie de PAB de même que la méconnaissance du rôle de l'infirmière et de son importance expliquent que plusieurs organisations semblent confortables avec le fait que l'infirmière dédie une proportion importante de son temps à donner des soins d'assistance, au détriment des soins infirmiers.

CONSIDÉRANT QUE

- Les personnes hébergées présentent des besoins de plus en plus nombreux et complexes en termes de soins infirmiers (comorbidité, multiples pathologies, maladies chroniques, troubles cognitifs, risque de chutes, etc.);
- Les soins d'assistance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des besoins des personnes. En effet, ces derniers requièrent aussi des soins infirmiers notamment des évaluations approfondies de leur condition de santé, un suivi clinique constant, une surveillance rigoureuse, un usage optimal des médicaments de même qu'un dépistage des facteurs de risque (chutes, plaies, égarement, etc.);
- Dans l'équipe soignante, seule l'infirmière est légalement autorisée à faire l'évaluation clinique et le suivi des besoins complexes et son rôle est essentiel au maintien de la santé physique et mentale des personnes;
- Si l'infirmière dédie principalement son temps aux soins d'assistance, il y a un risque important à moyen et long terme que l'ensemble des besoins des personnes hébergées ne soient pas comblés adéquatement;
- Il y a également un risque important de la dégradation de la santé physique et psychologique des personnes par un manque d'évaluation infirmière et de suivis infirmiers réguliers;

- Il est temps d'agir pour que les infirmières aient tout le soutien des organisations afin qu'elles puissent exercer leur rôle en tant que professionnelle, et ce, à même titre que les autres professionnels de la santé.

PRATIQUE SUGGÉRÉE

- Le rôle de l'infirmière en CHSLD doit demeurer centré sur l'ensemble des besoins des personnes. Toutefois, l'infirmière doit pouvoir réaliser les activités d'évaluation et de suivi de la condition de santé des personnes afin d'être en mesure de répondre à l'ensemble de leurs besoins. Pour ce faire, elle doit pouvoir déléguer la réalisation des soins d'assistance aux PAB. Ainsi, les efforts des organisations pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en PAB devraient prévoir d'autres solutions que de demander aux infirmières de donner des soins d'assistance comme solution permanente ou comme pratique courante. En respectant le rôle de chacun, l'offre de soins et de services n'en sera que meilleure.

JUSTIFICATION DE LA PRATIQUE SUGGÉRÉE

- Les organisations auraient avantage à soutenir l'infirmière dans l'exercice de son rôle et de mettre en place les conditions propices qui vont ainsi permettre d'offrir des soins et des services sécuritaires, de qualité en plus d'assurer le bien-être des personnes en CHSLD et la réponse à leurs besoins;
- En plus de répondre aux besoins des personnes hébergées, la pratique suggérée a des effets positifs sur le personnel en place, particulièrement les infirmières, en favorisant l'attractivité en CHSLD et la rétention;
- De plus, la pratique suggérée permet la collaboration optimale avec les membres de l'équipe interprofessionnelle;
- Enfin, le respect des rôles de chacun crée une cohérence et une synergie dans les équipes. Des conditions organisationnelles respectant et protégeant le champ d'exercices de chacun permettent une amélioration de la qualité des soins et des services.